



FICHE PROJET A REMETTRE A IRQUA-NORMANDIE POUR L'EXAMEN DE LA DEMANDE D'APPUI A PROJET TECHNIQUE ET/OU FINANCIER

A remettre par mail avant le / / à

- lpoirier@irqua-normandie.fr ou
- xlagadec@irqua-normandie.fr

Préambule

IRQUA-Normandie, l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire de Normandie, a pour vocation de développer les démarches qualité en Normandie, par l'appui à l'émergence, le conseil et l'accompagnement de projets.

Ainsi, conformément à ses statuts (article 3), le champ d'action de l'Institut couvre-t-il « toutes les questions relatives à la qualité des produits agricoles, de la mer et agroalimentaires. Au-delà de la sécurité sanitaire et du respect de l'environnement, qui sont réglementairement pré-requis, cette qualité a trait à des notions de terroir, de goût, de durabilité, de santé et tout autre critère répondant aux attentes des consommateurs ».

Vous portez un projet Qualité et souhaitez bénéficier d'un soutien technique et/ou financier d'IRQUA-Normandie : cette fiche doit vous aider à caractériser votre démarche vis-à-vis de critères qualité retenus comme prioritaires par l'Institut et garants d'une dimension globale cohérente et durable des projets accompagnés.

A cet effet, cette fiche fera l'objet d'un examen par le Bureau d'IRQUA-Normandie, qui aura à se prononcer sur différents points, parmi lesquels :

- *La cohérence du projet par rapport au contexte régional et à la stratégie générale définie par IRQUA-Normandie,*
- *Le niveau de spécialisation (un produit, une famille de produits...) et sa contribution au développement de l'économie régionale (volume, valeur ajoutée, notoriété, image...),*
- *Son degré de spécificité normande et de différenciation par rapport au « standard » du marché,*
- *Son positionnement en terme de développement durable,*
- *Le niveau d'implication de(s) la filière(s) concernée(s),*
- *Son degré d'ouverture à d'autres acteurs.*

Nos ingénieurs qualité (Lucie POIRIER ou Xavière LAGADEC) se tiennent à votre disposition pour vous guider dans l'établissement de votre fiche projet.

Date de la remise de la fiche projet :

Période souhaitée de prise en compte des dépenses *: démarrage à la date du bureau d'IRQUA-Normandie sauf mention antérieure par lettre d'intention. Du .../.../... au .../.../....

Version :

* Veillez à bien définir cette période sachant qu'aucun avenant pour prolongation de la durée de convention ne sera accordé.

« NOM DU PROJET QUALITE »

Pour examen par le bureau d'IRQUA-Normandie
Document confidentiel, non diffusable

I- Contexte de la démarche

✓ Objectif du projet et raisons qui ont conduit à l'initiative du projet

✓ Porteur(s) du projet (identification des différents partenaires à l'initiative de la démarche)

Depuis quand la structure porteuse du projet est créée ? (joindre une copie des statuts)

Quel est l'organigramme de cette structure ? Quel est le budget annuel ?

Combien y a-t-il d'adhérents à la structure ainsi que de salariés ?

Quelle est la personne en charge du dossier + adresse ?

✓ Définition du produit / de l'action (caractéristiques clefs)

✓ Zone de production (zone d'actions)

Si le projet concerne le territoire normand dans son ensemble, définir les deux indicateurs territoriaux les plus représentatifs du projet, et indiquer le nombre exact d'unités haut-normandes et bas-normandes concernées (exemples d'indicateurs : nombre d'agriculteurs concernés, nombre de transformateurs, nombre d'animaux...).

✓ Perspectives d'ouverture de la démarche à d'autres acteurs régionaux

II- Positionnement QUALITE du projet

✓ Type de démarche

| | Intitulé du produit / de la filière |
|--|-------------------------------------|
| AOC | |
| Label Rouge | |
| Bio | |
| CCP | |
| IGP | |
| STG | |
| Marque collective <u>avec</u> cahier des charges | |
| Marque individuelle <u>avec</u> cahier des charges | |
| Autres : | |
| | |

✓ Critères "qualité" mis en avant par le produit / la filière

☒ Critères "qualité" réglementaires

Avant toute expertise par IRQUA-Normandie, votre démarche doit respecter les critères pré-requis par la réglementation en vigueur. Merci de vous reporter à l'annexe I jointe.

| Domaine | Le porteur atteste qu'il respecte la réglementation en vigueur dans les domaines cités ci-dessous |
|----------------------------|---|
| Sécurité sanitaire | oui <input type="checkbox"/> |
| Traçabilité | oui <input type="checkbox"/> |
| Respect de l'environnement | oui <input type="checkbox"/> |

☒ Critères "qualité" obligatoires

Ces critères ont été retenus par IRQUA-Normandie comme devant être prioritairement valorisés dans le cadre des projets soutenus par l'Institut.

- Quelles sont les spécificités normandes de votre produit (zone, origine des matières premières, du savoir-faire, de la recette..) ?
- Son élaboration fait appel à un savoir-faire spécifique défini (joindre le cahier des charges) ; quel(s) moyen(s) de contrôle avez vous mis en place pour vous assurer de son respect ? Précisez s'il s'agit d'un savoir-faire traditionnel ou/et innovant ?
- Votre produit présente-t-il une différenciation organoleptique ? Laquelle ?

☞ Critères "qualité" complémentaires

D'autres critères peuvent permettre de différencier ou caractériser votre produit par rapport au produit standard et ainsi contribuer à la valeur ajoutée/spécificité de votre démarche.

- **Votre produit présente-t-il d'autres critères qualité, correspondant à certaines attentes des consommateurs ? Si oui, lesquels ? (à renseigner dans le tableau ci-dessous)**

| Critères | | Préciser les éléments différenciant s'y rapportant |
|-------------------------------------|--|--|
| Qualité nutritionnelle | | |
| Qualité du service (fonctionnalité) | | |
| Autres : | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

✓ Spécifications techniques par rapport à la filière considérée

IRQUA-Normandie peut souhaiter connaître des spécifications techniques propres à votre filière : merci de vous reporter à l'annexe I jointe et de renseigner les rubriques ci dessous pour la filière vous concernant, en positionnant votre activité vis à vis des pratiques décrites ou recommandées dans l'annexe I

FILIERE :

- **Respect de la réglementation et des guides de bonnes pratiques existants :**

- **Sécurité Sanitaire / Traçabilité :**

- **Qualité du produit :**

- **Respect de l'environnement :**

✓ OGM (Organismes Génétiquement Modifiés)

| *IRQUA-Normandie souhaite savoir comment votre filière se positionne par rapport aux OGM*

- **Votre filière/produit est-elle positionnée par rapport à l'utilisation ou non d'OGM ? (oui/non préciser)**
- **Favorisez-vous un approvisionnement non OGM ? Si oui, quels moyens utilisez-vous ? Si non, avez-vous un projet de mise en place d'une telle filière (qui pourrait alors faire l'objet d'un soutien de l'Institut)**

III- Positionnement du projet dans le cadre du développement durable

| Afin de répondre à ces questions, merci de vous reporter à l'annexe II jointe

Selon vous, en quoi votre produit / filière s'inscrit-il/elle dans une démarche de développement durable ? Argumentez suivant les 3 piliers :

- Economique :
- Environnemental :
- Social :

IV- Etat d'avancement du projet et prévisionnel des activités

✓ Actions déjà engagées pour le développement du projet

| <i>Date (mois, année)</i> | <i>Nature des actions (objectifs)</i> | <i>Moyens déployés (humains et financiers)</i> |
|-------------------------------|---|--|
| | | |
| | | |
| | | |

✓ Prévisionnel des actions à engager pour le développement du projet

| <i>Echéance (mois, année)</i> | <i>Nature des actions (objectifs)</i> | <i>Moyens à déployer (humains et financiers)</i> |
|-----------------------------------|---|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Indicateurs d'évaluation

| | | Année N | N+1 | ... | N+.... |
|--------------|---------------------|----------------|------------|------------|---------------|
| Indicateur 1 | <i>Objectifs</i> | | | | |
| | Réalisations | | | | |
| Indicateur 2 | <i>Objectifs</i> | | | | |
| | Réalisations | | | | |
| Indicateur 3 | <i>Objectifs</i> | | | | |
| | Réalisations | | | | |
| Indicateur 4 | <i>Objectifs</i> | | | | |
| | Réalisations | | | | |

V- Demande d'appui à projet auprès d'IRQUA-Normandie

✓ Accompagnement technique sollicité

↳ nature des actions - -----

Estimation du nombre de jours d'Ingénieur Qualité nécessaires (sur la durée de l'action) :

✓ Accompagnement financier sollicité

↳ évaluation du coût financier du projet (en euros T.T.C.)

Attention :

- **Application d'un plafond journalier pour les mises à disposition et prestations de personnels :**

455 € HT pour un ingénieur, soit 545 € TTC par jour

319 € HT pour un technicien, soit 381 € TTC par jour.

Ce plafond s'appliquera pour toute prestation confiée à une Organisation Professionnelle Agricole régionale ou une entreprise privée dans le cadre de la mise en place de ce projet (animation, appui technique spécialisé,...).

Pour toute autre prestation (conception d'événement, impression de documents, services spécifiques,...) confiée à des entreprises privées, la consultation de plusieurs prestataires sera exigée, et une copie des devis détaillés obtenus sera systématiquement transmise, pour justification, à IRQUA-Normandie.

- **Application d'un plafond de subvention :**

Fixé à 25 000 € TTC / an pour chaque projet soutenu

La demande de financement à l'IRQUA-Normandie ne pourra pas dépasser les 60% du budget global*. En conséquence, la somme de l'autofinancement (20% minimum) et financement extérieur doit représenter un minimum de 40% du budget global, avec, sur justification, une possibilité d'aller jusqu'à 70% de financement IRQUA-Normandie et 30% d'autofinancement /financement extérieur.

* Selon règles européennes de financement d'actions par des fonds publics

| Activités du projet (correspondant au tableau prévisionnel des actions à engager) | Besoin global de financement éligible IRQUA-Normandie | Autofinancement par le porteur de projet | Financement extérieur* | | | Demande de financement à IRQUA-Normandie |
|--|---|--|----------------------------|---|--------|--|
| | | | (autre qu'IRQUA-Normandie) | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| TOTAL | € 100 % | € % | € | € | € % | € % |

* préciser les financements, leur origine et l'état d'avancement de la demande (à venir, en cours ou acceptée).

Préciser les activités du projet financées par chaque financeur ou les utilisations prévues de ces financements

Prévision d'actions réalisables à plus long terme :

Informations complémentaires sur le projet :

ANNEXE I

Les annexes ont pour objectif de vous aider à remplir certaines rubriques de la fiche "appui à projet".

Rubrique II – Positionnement Qualité du projet

✓ Critères "qualité" réglementaires :

Ces informations vous sont données à titre indicatif et non exhaustif

↳ Sécurité Sanitaire

Les règlements en vigueur regroupés dans le paquet hygiène sont :

- (CE) 183/2005 relatif à l'hygiène des aliments pour animaux
- (CE) 852/2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires
- (CE) 853/2004 qui fixe les règles spécifiques aux denrées animales

↳ Traçabilité

La traçabilité correspond à la « Capacité de retracer, à travers toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution, le cheminement d'une denrée alimentaire, d'un aliment pour animaux, d'un animal producteur de denrées alimentaires ou d'une substance destinée à être incorporée ou susceptible d'être incorporée dans une denrée alimentaire ou un aliment pour animaux. »

Le règlement en vigueur est le règlement (CE) 178/2002, applicable depuis le 1^{er} janvier 2005

↳ Respect de l'environnement

Le respect de l'environnement passe par celui de la réglementation environnementale dont les lois et règlements sont regroupés dans le code de l'environnement, divisé en 7 livres dont le II Milieux physiques, le III Espaces naturels, le IV Faune et flore, et le V Prévention des pollutions, des risques, et des nuisances.

Les textes réglementaires à respecter portent notamment sur les points suivants :

- l'air
- l'eau
- les bruits
- les déchets
- les sites et sols pollués
- les risques naturels
- la protection de la nature
- les installations classées pour la protection de l'environnement
- les risques industriels

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces textes sur le site du ministère de l'écologie et du développement et de l'aménagement durable <http://aida.ineris.fr/index.htm>

✓ Spécifications techniques par rapport à la filière considérée

- Filière Viande
- Filière Produits de la Mer (PdM)
- Filière Produits Laitiers (Lait)
- Filière Grandes Cultures (Céréalière, Produits sucrés) (GrdesCult)
- Filière Fruits et Légumes (FetL)
- Filière Cidricole (Cidre)

ANNEXE II

Les annexes ont pour objectif de vous aider à remplir certaines rubriques de la fiche "appui à projet".

Rubrique III - Positionnement du projet dans le cadre du développement durable

Présentation des 3 piliers du développement durable et proposition d'une liste de critères

- Economie

| Pour une démarche émergente | Pour une démarche en cours de mise en place |
|--|---|
| <i>Liste indicative non exhaustive</i> | <i>Liste indicative non exhaustive</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'étude engagés mettant en évidence l'intérêt du projet (méthodologie utilisée, éléments mettant en évidence un créneau porteur, caractéristiques du produit répondant aux critères émis par la demande, aux attentes des consommateurs) - Objectifs du développement des volumes (court terme, moyen terme, long terme) - Objectifs du développement du nombre d'entreprises (court terme, moyen terme, long terme) - Création d'emplois - Valeur ajoutée - ... | <ul style="list-style-type: none"> - Volumes commercialisés (évolution) - Nombre d'entreprises (évolution) - Implantation des entreprises sur le territoire - Niveau de notoriété estimé - Circuits de commercialisation utilisés - Partenaires de la filière impliqués (producteurs, transformateurs, distributeurs) - Création d'emplois - Développement de la valeur ajoutée - Autonomie (dépendance vis à vis des aides...) - Vulnérabilité vis à vis des marchés - Maîtrise des charges et investissements - ... |

- Environnemental

| Pour une démarche émergente | Pour une démarche en cours de mise en place |
|---|--|
| <i>Liste indicative non exhaustive</i> | <i>Liste indicative non exhaustive</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs en terme de - Préservation des paysages - Préservation des ressources (eau, sol, air...) - Maîtrise énergétique - Pratiques agricoles / Gestion des entrants, des rejets - Gestion des déchets, effluents - Biodiversité - Bien-être animal - ... | <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la démarche mise en place en terme de - Préservation des paysages - Préservation des ressources (eau, sol, air...) - Maîtrise énergétique - Pratiques agricoles / Gestion des entrants - Gestion des déchets, effluents - Biodiversité - Bien-être animal - ... |

- Social

| Pour une démarche émergente | Pour une démarche en cours de mise en place |
|--|--|
| <i>Liste indicative non exhaustive</i> | <i>Liste indicative non exhaustive</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs en terme de création d'emplois - Valorisation des compétences - Implication des acteurs - Conditions de travail et qualité de vie - Répartition de la VA - Dynamique agricole locale - Occupation du territoire - ... | <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la démarche en terme de création / pérennité des emplois / transmissibilité - Plan de formation/management et valorisation des compétences - Implication des acteurs - Conditions de travail et qualité de vie - Répartition de la VA - Dynamique agricole locale - Occupation du territoire - ... |